



Mairie de Bessoncourt



19 rue des Magnolias ☎ 03 84 29 93 67 mail : bessoncourt.mairie@wanadoo.fr

30 novembre 2021

FERMETURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE

Le secrétariat de Mairie sera fermé le vendredi 3 décembre, le lundi 13 décembre après-midi (formations), vendredi 24 décembre.

ATTENTION AU MONOXYDE DE CARBONE

Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.

- Aérez** au moins 10 min. par jour
- Faites vérifier et entretenir :** chaudières et chauffages chaque année avant l'hiver
- Utilisez dehors :** appareils de cuisson (brasero, barbecue) et groupes électrogènes
- Respectez le mode d'emploi** des appareils de chauffage et de cuisson



www.prevention-maison.fr



DU COTE DE L'ECOLE

URGENT

Afin de préparer la rentrée scolaire de septembre 2022, et éviter une possible fermeture de classe, l'école de Bessoncourt souhaite réaliser un recensement des enfants nés en 2019.

Si vous êtes concernés, merci de prendre contact avec la Directrice de l'école, Mme BERGINA Elodie au 03.84.29.92.37 ou par mail ecole.bessoncourt@ac-besancon.fr

INFORMATIONS EXPRESS

COLLECTE DE MOBILES ORANGE

L'ensemble de l'équipe municipale tient à vous remercier pour votre participation active à l'occasion du Challenge Mobile organisé au mois d'octobre ;



Votre participation a permis de récolter pas moins de 33.4 kg de mobiles

Le résultat de ce challenge a été dévoilé à l'occasion du Congrès des Maires qui s'est tenu les 16 et 17 novembre à Paris

Grâce à votre mobilisation, la Commune de Bessoncourt s'est classée **1ère commune** Terrifortaine suivie de la commune de Bermont et de Lacollonge et figure également parmi les communes les plus actives de notre Région.

Alors qu'avons-nous gagné me direz-vous ?

Notre action commune va nous permettre d'installer un grand hôtel à insectes au sein de notre commune.

Alors encore une fois, MERCI à tous et au plaisir de contempler prochainement la villégiature des insectes au sein de notre hôtel !

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

A partir du 1^{er} janvier 2022, les modalités de collecte des ordures ménagères évoluent au sein de notre commune.

Dorénavant, la collecte des bacs bruns sera effectuée le mercredi (en lieu et place du jeudi).

Concernant la collecte des bacs jaunes, le jour de relève est inchangé. Le calendrier 2022 vous sera distribué prochainement.

Les nouveaux calendriers de collecte 2022 sont disponibles sur le site internet du Grand Belfort.

Pour obtenir le calendrier de votre commune, copiez le lien ci-dessous :

<http://www.grandbelfort.fr/fr/dechets/calendriers-de-collecte.html>

Je tenais également à vous informer qu'à compter de cette même date, les camions de collecte ne seront plus autorisés à réaliser des marches arrières. Cette décision fait suite à une délibération du Grand Belfort prise fin 2020 avec date d'effet au 31 décembre 2021.

Cette délibération a été prise selon les directives nationales de l'ARS (Agence Régionale de Santé) afin de réduire les accidents lors des collectes.

Nous avons bien conscience de l'impact de cette délibération sur les modalités de collecte et remercions l'ensemble des habitants qui ont accepté de faire évoluer le dépôt de leur conteneur malgré les contraintes liées.

CALENDRIERS : attention aux fraudes

Pour votre totale information, et afin d'éviter toute confusion avec d'autres démarchages à domicile, les agents éboueurs du Grand Belfort sont autorisés à vendre des calendriers.

A BESSONCOURT, il s'agit du personnel du prestataire Eco-Déchets, muni d'un justificatif d'appartenance à Eco-Déchets.

DU COTE DU CCAS

Comme l'année dernière, le traditionnel repas des aînés ne pourra pas avoir lieu du fait de la crise sanitaire.

C'est pourquoi le CCAS (centre communal d'action sociale) a décidé de proposer à nouveau aux personnes de 70 ans et plus une carte cadeau d'une valeur de vingt-cinq euros utilisable dans un des 3 commerces de proximité du centre du village :

- « AU PETRIN D'AMELIE » 30 rue des Magnolias
- « LA FERME DU GENIVAL » rue du Fort de SENARMONT
- « LE MONDE EN VRAC » 7 rue des Magnolias

Si vous êtes concernés et que vous n'avez pas encore reçu la lettre du CCAS vous proposant le bon cadeau, merci de vous faire connaître en Mairie.

DU COTE DES ASSOCIATIONS



CONNAISSEZ-VOUS LA FNATH ?

La FNATH est une association reconnue d'utilité publique en 2005. Vous avez des droits, nous les respectons. Quelle que soit votre situation, l'association permet d'aider juridiquement et moralement les personnes victimes d'accidents de la vie, de la route, de maladies professionnelles, d'accidents du travail, de maladies, d'invalidités, d'handicap.... Pour plus de renseignement, la permanence de la FNATH est ouverte sur RDV :

- Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi matin de 9h/11h30
- Lundi, mardi après-midi de 14h/16h30

Permanences extérieures :

- Valdoie, Maison France Service, vendredi matin (semaine impaire) de 9h/11h30
- Giromagny, Mairie, 3^{ème} jeudi tous les 2 mois de 14h/16h

Contact et renseignement : FNATH – Bât. UDAF – 51 rue de Mulhouse, 90000 BELFORT
03.84.21.23.12 – 06.95.54.64.65
[Fnath90@wanadoo.fr](mailto:Fmath90@wanadoo.fr)

INFORMATIONS DENEIGEMENT

L'hiver arrive et avec lui les contraintes de la saison !

Nous vous rappelons les termes de l'arrêté du 6 décembre 2011 prescrivant le déneigement et l'enlèvement du verglas sur les trottoirs.

A Bessoncourt, les voies départementales sont déneigées par les services du Département et le déneigement des voies communales est assuré par les services municipaux. Les agents techniques sont chargés du déneigement et salage des abords des bâtiments communaux et lieux publics.

Il convient cependant de rappeler que « le déneigement des trottoirs est de la responsabilité des propriétaires ou des locataires des immeubles bâtis ou non bâtis en bordure des voies ouvertes à la population ».

La loi rend responsables les riverains (propriétaires ou locataires) du déneigement des trottoirs au droit du bien qu'ils occupent, pour permettre le passage des piétons.

Le déneigement des voies communales est un travail compliqué surtout quand des voitures stationnées gênent les manœuvres du tracteur. Chacun devra faire preuve de compréhension et faire sa part pour le bien-être et la sécurité de tous.

DU COTE DES COMMERCES DU VILLAGE

TELETHON



Les 2, 3 et 4 Décembre, Le Monde en Vrac participe au Téléthon, à travers un challenge 0 déchet.

Le Challenge à relever : économiser l'équivalent de 350 emballages en apportant vos contenants (soit l'équivalent d'environ 5 kg d'emballages évités)

Le Monde en vrac reversera 10% de la valeur de ces achats au Téléthon.

Vous pourrez aussi contribuer à la somme reversée :

- En achetant les produits qui seront signalés 'Téléthon'--> 10% reversé
- En achetant des cartes proposées par l'association : 4€ au profit du téléthon
- En prenant une consommation (vin chaud, jus de pomme chaud...) ou un petit encas qui seront proposés devant l'épicerie le 3 après midi et le 4 décembre --> 30% reversé

DU COTE DE LA MEDIATHEQUE

La médiathèque vous accueillera la première semaine des vacances de Noël aux jours et horaires suivants :

Lundi 20/12 : 10h/12H et 14h/16h

Mardi 21/12 : 10h/12H et 16h30/18h30

Mercredi 22/12 : 10h/12H et 14h/16h

Jeudi 23/12 : 10h/12H et 14h/16h

Vendredi 24/12 : 10h/12H et 14h/16h

Fermeture du 27/12 au 31/12/2021 inclus (reprise le lundi 03 janvier 2022)

ATELIER DECO

Merci à toute l'équipe des bénévoles de l'atelier déco pour leurs magnifiques créations qui font pétiller les yeux des petits et grands besoncourtois. N'hésitez pas à les rejoindre chaque lundi si vous souhaitez participer à tous ces beaux projets :

